

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre Éducatif le Platinum (2015) Inc.	Numéro de permis 2015401	Date d'inspection Le 11 janvier 2023	
Nom de l'établissement Centre éducatif le platinum (2015) inc.		Numéro de téléphone (506) 855-9000	
Adresse 355 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	13 févr. 2023	
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé que 2 employés sur 13 n'ont pas leur cours de premiers soins. L'exploitante a vérifié avec plusieurs compagnies, mais présentement aucune compagnie offre le cours en français. L'exploitante s'assure que ces employés ne sont jamais laissés seul avec les enfants.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	13 févr. 2023	
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice observe que 3 employés sur 13 n'ont pas une copie valide d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide (administrateur et éducateurs seulement) dans leur dossier. L'exploitante a vérifié avec plusieurs compagnies, mais présentement aucune compagnie offre le cours en français. L'exploitante s'assure que ces employés ne sont jamais laissés seul avec les enfants.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	11 janv. 2023	11 janv. 2023
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé une bouteille de détachant professionnel Bissell +Oxy pour les appareils de nettoyage sur un classeur de fichier dans une salle de classe. Les produits d'entretien doivent être rangés sous clé et tenu hors de la portée des enfants. Lors de l'inspection, une éducatrice a rangé le produit sous-clé. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé la lecture de conte, les chansons à réponses, le dîner, la sieste, la collation et les jeux libres à l'extérieur. Les éducateurs ont démontré qu'ils sont attentifs aux besoins des enfants. L'inspectrice a observé que l'orientation des enfants est faite de façon positive et respectueuse.

Commentaires généraux

Il est recommandé de ne pas utiliser la grande structure de jeux dans le parc puisque le sol est gelé.
L'évaluation du parc sera faite au printemps avec un membre de l'équipe de livraison de permis

Le ratio est respecté lors de l'inspection.

original signé par

Kyleigh Roy

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 11 janvier 2023

Date

original signé par

Renay Martin-Landry

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 11 janvier 2023

Date